



MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

DOSSIER DE CANDIDATURE – session 2021

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Sexe : masculin féminin

Date et lieu de naissance : _____

Département (_____) ou pays de naissance _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél : _____ Portable _____

e-mail : _____

Dernier diplôme obtenu (ou en cours) _____

Année d'obtention _____

**Dossier à retourner obligatoirement par mail à
scolarite@insa-strasbourg.fr**

avant le

Vendredi 25 juin 2021 pour la 1^{ère} session

Vendredi 20 août 2021 pour la 2^e session

Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Master Sciences Humaines et Sociales
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

Le parcours en M2 Architecture, structures et projets urbains (ASPU) rattaché au master Urbanisme et aménagement de l'Université de Strasbourg est conçu comme un complément en urbanisme aux formations menant au diplôme d'architecte assurées par l'Ecole d'architecture de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA) et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSA) qui cohabitent ce parcours de master.

Le parcours s'adosse sur l'**unité** de recherche Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine et projet (AMUP, UR 7309, INSA-ENSA).

Public concerné

Architectes, ingénieurs et titulaires d'une formation de niveau M1 en architecture ; en géographie et aménagement ; en topographie ; en sociologie ou autres disciplines des sciences sociales. Tout autre cursus complet de niveau M1 ou M2 peut être admis en équivalence, sous réserve d'un examen positif du dossier comportant la vérification des pré-requis par le jury d'admission.

Les candidats étudiants étrangers titulaires d'une formation équivalente devront justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (indice TCF B2 ou DELF B2).

Contenu et objectifs de la formation

La formation est orientée sur l'approfondissement, à l'échelle de l'agglomération urbaine, des savoirs et savoir-faire sur les structures et les projets urbains.

L'objectif scientifique est de former des professionnels et chercheurs de haut niveau en architecture, urbanisme et aménagement. Ce parcours doit les rendre aptes à entreprendre des études doctorales et des activités professionnelles dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

La formation comporte :

- un **atelier de projet d'urbanisme** comme source de réflexion et d'application pour la recherche.
- des **enseignements fondamentaux** dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, regroupés en unités d'enseignement qui traitent des formes urbaines et des réseaux, des instruments d'urbanisme, des jeux d'acteurs et des politiques de la ville.
- des **séminaires méthodologiques** pour approfondir des questions de recherche soulevées en atelier, pour préparer et encadrer la production d'un **mémoire de recherche ou de stage**.

La formation permet en même temps de consolider et d'enrichir les bases de compétences propres à un travail d'équipe de conception et de réalisation, incluant les missions de conduite de projet, d'expertise et de conseil à la maîtrise d'ouvrage, ce qui ouvre à des possibilités supplémentaires d'insertion professionnelle.

Les enseignements se répartissent sur deux semestres.

Premier semestre

- atelier de projet : scénario, analyse et expérimentation de projet (72h)
- séminaires méthodologiques : approche de la complexité dans le projet urbain (32h) ; actions urbaines en débat (24h) ; accompagnement du projet de mémoire (20h)
- enseignements fondamentaux : morphogenèse des espaces urbains (28h) ; sociétés urbaines, environnement, technologie et politique (20h) ; analyse territoriale et compréhension des instruments d'urbanisme (20h) ; la métropole strasbourgeoise en projet (20h).

Deuxième semestre

- accompagnement du mémoire (40 TD)
- mémoire de recherche ou de stage de trois mois (minimum) à six mois
- soutenance du mémoire

Chaque promotion devra, si possible, effectuer un voyage d'étude.

L'évaluation des travaux des étudiants se fait sur la base de :

- la présence obligatoire aux enseignements
- les rendus de travaux demandés dans chaque enseignement
- la production et la soutenance d'un mémoire personnel : le mémoire ou le rapport de stage, élaboré dans le cadre de la problématique scientifique générale de la formation.

GRILLE DE FORMATION 2020/2021, pour information.



GRILLE DE FORMATION
Année Universitaire 2020/2021
Département Architecture

Formation commune avec ENSAS

validé par conseil des études du 11 juin 2020
Validée par le Conseil d'Administration du 25 juin 2020

MASTER ASPU

code UE	Enseignements	C	TD	TP	P	ECTS
---------	---------------	---	----	----	---	------

Semestre 1						
	SAEP	ATELIER : Scénario, Analyse et expérimentation de projet			72	9
	ACPU	Approche de la complexité dans le projet urbain	8	24		3
	AUD	Actions Urbaines en Débat		24		3
	MSP	Metropole strasbourgeoise en projet	8	12		3
	APM	Accompagnement du projet de mémoire	4	16		3
	MEU	Morphogénèse des espaces urbains	28			3
	ATCIU	Analyse territoriale et compréhension des instruments d'urbanisme	8	12		3
	SUETP	Sociétés urbaines, Environnement, Technologie et Politique	8	12		3
TOTAL Semestre A			64	100	72	30
		Total semestre face à face	236			

Semestre B						
	AM	Accompagnement du mémoire			40	8
	MSR	Mémoire de stage ou de recherche				18
	SM	Soutenance mémoire				4
TOTAL Semestre B			0	0	0	40
		Total semestre face à face	40			

TOTAL ASPU		64	100	0	112	60
		Total annuel face à face 276				

Responsables et direction pédagogique

Alexis MEIER, Architecte, Maître de conférences en théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine, INSA Strasbourg

Denis BOCQUET, Professeur d'histoire et théories de l'architecture et de la ville, HDR, ENSA Strasbourg

Equipe pédagogique

Florence RUDOLF, sociologue, HDR, professeur des universités, INSA Strasbourg

Toufik HAMOUDI, architecte, Maître de conférence à l'Ecole d'architecture de Nantes

Jean-François AUTHIER, architecte - urbaniste praticien, INSA Strasbourg

Tristan Siebert, Architecte, ENSA Strasbourg

Modalités de contrôle des connaissances

Les cours font l'objet d'un contrôle continu.

Les études de cas, séminaires, travaux de projet ou exercices méthodologiques sont menés individuellement ou en équipe et leurs résultats sont évalués.

Le mémoire de recherche ou le rapport de stage professionnel, est un travail individuel évalué par un jury composé des membres de l'équipe pédagogique.

Accès à la formation et inscriptions

La sélection (24 places disponibles) des candidats est effectuée par l'équipe pédagogique sur examen des dossiers au cours de deux sessions, en juin et en août.

Pour les étudiants étrangers, une commission d'équivalence se réunit pour statuer sur la qualité de leur diplôme. Il est entendu qu'une maîtrise parfaite de la langue française est nécessaire à une bonne insertion dans la formation.

Date limite de retour des dossiers :

1^{ère} session : 25 juin 2021

2^e session : 20 août 2021

(Il est recommandé aux candidats étrangers, d'entamer les démarches d'obtention de visa le plus rapidement possible, compte tenu des délais de l'administration.)

Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être [envoyés par mail à : scolarite@insa-strasbourg.fr](mailto:scolarite@insa-strasbourg.fr), avec toutes les pièces jointes demandées.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas examinés

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

PIECES A FOURNIR :

obligatoirement **avant le 25 juin 2021** pour la 1^{ère} session
ou **avant le 20 août 2021** pour la 2^e session

Candidats étrangers :

Pour les étudiants extra-européens, préalablement à votre candidature, vous devez vous inscrire sur le portail « Études en France »

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>
afin de valider votre niveau de français et de préparer votre venue en France.

Les candidats étudiants étrangers titulaires d'une formation équivalente devront justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (indice TCF B2 ou DELF B2).

Candidats titulaires de diplômes français

- 1) fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin.
- 2) lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation.
- 3) curriculum-vitae détaillé.
- 4) fiche d'appréciation (sous pli fermé) d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle.
- 5) programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur.
- 6) copies scannées des relevés de notes obtenues, par année universitaire, depuis votre baccalauréat.
- 7) photocopies de tous vos diplômes (*) (baccalauréat y compris).
- 8) photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso ou une copie du passeport.

() Les candidats en voie d'obtenir le(s) diplôme(s) ouvrant droit à candidature doivent le signaler et compléter leur dossier dès que possible, aucun rappel en ce sens ne sera effectué.*

Après la clôture des inscriptions, seuls les dossiers complets seront examinés par la Commission de sélection et **le résultat des décisions prises sera communiqué aux candidats à l'adresse mail indiquée sur le dossier dans les meilleurs délais. Aucune décision ne sera communiquée par téléphone.**

Candidats titulaires de diplômes étrangers

- 1) fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin.
- 2) lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation.
- 3) curriculum-vitae détaillé.
- 4) fiche d'appréciation d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle.
- 5) programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur.
- 6) **photocopies des relevés de notes obtenues, par année universitaire – traduction légalisée s'il y a lieu**
- 7) **photocopies de tous vos diplômes y compris celui du baccalauréat, ou titre équivalent – pour les diplômes universitaires, fournir les attestations de réussite par année – traduction légalisée s'il y a lieu.**
- 8) **Diplôme de niveau DELF niveau B2 ou TCF niveau B2 (recto-verso). L'original du diplôme devra être présenté lors de la chaîne d'inscription.**
- 9) un certificat de scolarité de l'année en cours (2020/2021) – *en cas d'interruption d'études ou de toute autre activité, veuillez fournir les justificatifs nécessaires.*
- 10) copie d'une pièce d'identité en cours de validité, avec photographie
- 11) étudiant étranger résidant en France – joindre une photocopie de votre carte de séjour et de votre passeport – y compris visa.

Pour les pièces 6) et 7), veuillez-vous référer au tableau ci-dessous

Documents délivrés en langue française	Documents non délivrés en langue française
<p style="text-align: center;">Procédure à suivre</p> <p>Les documents à fournir doivent être certifiés conformes :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par l'Établissement d'origine,- soit par l'Ambassade de France	<p style="text-align: center;">Procédure à suivre</p> <p>Vous devez fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">- des traductions légalisées par un traducteur assermenté. Les photocopies de ces traductions devront être certifiées par le traducteur.

Il est obligatoire que **les cachets apposés** sur l'ensemble des documents soient **en langue française**. Dans le cas contraire, ces derniers devront être traduits et légalisés par un traducteur assermenté.

Aucun document certifié par une Mairie ou un commissariat de Police ne sera accepté.

Pour les titulaires de diplômes étrangers, la Commission d'équivalence se prononcera sur la recevabilité de la candidature et fera part aux intéressés, de sa décision en temps utile.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas examinés.

Eventuellement projet ou stage de fin d'études réalisé (titre, date) :

2. Formations complémentaires

* *Formation professionnelle* (stages, expérience professionnelle et/ou de recherche) :

* *Connaissances linguistiques* :

en Français (*pour les étrangers*), mettre une croix dans le niveau obtenu :

DELF B2 : ou équivalent, précisez :

(joindre la copie scannée du justificatif du diplôme du niveau de langue en français. *L'original sera à présenter à la rentrée au Service scolarité.*)

RAPPEL : Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour suivre les enseignements.

Date et signature :

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

FICHE D'APPRECIATION CONFIDENTIELLE

(à envoyer scanné par mail à : scolarite@insa-strasbourg.fr)

Nom et prénom du candidat _____

Nom du Professeur ou du Responsable _____

Etablissement (nom, adresse) _____

a connu le candidat ci-dessus pendant l'année _____

Résultats obtenus ⁽¹⁾ (*candidats en fin de formation initiale seulement*)

Excellents Très bons Bons Moyens Passables Mauvais

Dans sa promotion (son emploi) figure-t-il parmi les ⁽¹⁾

10% meilleurs 30% meilleurs dans la moyenne sous la moyenne

Aptitude aux études envisagées ⁽¹⁾

Excellente Très bonne Bonne Moyenne Passable Mauvaise

Je recommande le candidat ⁽¹⁾

Vivement Je le recommande Je le connais peu Je ne le recommande pas

Appréciations complémentaires :

Signature (et tampon de l'université ou de l'organisme)

(1) encercler la mention utile